

24 jan 2019 -18:07

Ordre du jour du Conseil des ministres électronique du 25 janvier 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Nombre de fonctions de management à l'Office central d'action sociale et culturelle du Ministère de la Défense
- Prolongation du mandat de l'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage
- Règles de gestion du budget mobilité
- Adaptation du mandat et de la dénomination de la Cellule Multidisciplinaire Hormones
- Modifications concernant les indemnités de procédure
- Financement des frais de fonctionnement du Service de médiation de l'énergie pour 2019
- Pensions du secteur public : neutralisation de certains suppléments de traitement
- Administrations provinciales et locales : taux de la cotisation pension de base pour 2021
- Déploiement d'agents de sécurité au profit de l'ambassade belge à Ouagadougou
- Assentiment à l'accord entre la Belgique et le Burkina Faso relatif au transport aérien
- Assentiment à la convention entre la Belgique et la Moldavie tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale
- Assentiment à l'accord de partenariat stratégique UE-Japon
- Recrutement et évaluation professionnelle des militaires
- Mobilité externe des militaires - Deuxième lecture
- Introduction du Code belge de la navigation - Deuxième lecture
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be